



## Insultes et droit de porter plainte, question

-----  
Par Visiteur

Je souhaiterai savoir si j'ai le droit de porter contre un gendarme, en effet cet officier m'a insulté de "petit con" à plusieurs reprises... Que dois-je faire ?

je souhaiterai aussi si savoir si le vol entre parent et enfant est reconnu comme un acte réprimandé ?

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Oui vous pouvez déposer plainte à l'encontre du gendarme auprès du commissariat.  
Par ailleurs, le vol entre parent et enfant n'est pas pénalement réprimé.

cordialement